

Adresse de la société populaire de Josselin [Morbihan], lors de la séance du 27 vendémiaire an III (samedi 18 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Josselin [Morbihan], lors de la séance du 27 vendémiaire an III (samedi 18 octobre 1794).
In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIX - Du 18 vendémiaire au 2 brumaire an III (9 au 23 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1995. pp. 245-246;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1995_num_99_1_17758_t1_0245_0000_6

Fichier pdf généré le 07/10/2019

a donné une si grande secousse à tout l'empire. Ces vertus nous étoient bien nécessaires pour raviver l'esprit public et réparer les maux que nous avoit fait la terreur mortiferaire : à son aspect la joie, la confiance, la douce fraternité, bannies depuis si longtems du milieu de nous ont reparu tout à coup; l'intrigue, la cabale et l'ignorance ont disparus devant lui, comme les ténèbres devant la lumière pour faire place à la vertu et à la probité, au sçavoir; enfin le peuple est ici ce qu'il doit être dans un état libre; il aime la république et la convention son unique centre, il honore ses magistrats, il leur accorde sa confiance; il est disposé pour faire triompher la liberté à tous les sacrifices que la patrie exigera de lui, et cet état de chose est l'ouvrage de Gauthier.

Vive la République.

[*Extrait des registres de la société populaire d'Annecy, du 13 vendémiaire an III*]

Un membre, au nom du bureau, fait lecture d'un projet d'adresse à la Convention nationale, votée par la société dans l'une des précédentes séances sur la conduite de Gauthier dans ce district, sur le maintien du gouvernement révolutionnaire, et sur l'anéantissement des conspirateurs. La rédaction de cette adresse est adoptée au milieu des plus vifs applaudissements de la société et des tribunes.

Un membre demande que cette adresse soit envoyée à la Convention nationale, à la députation du Mont-Blanc et aux représentants du peuple dans ce département. Adopté.

Signé sur le registre

FAVRE, *président*,
EXERTIER, REVERDON, *secrétaires*.

b

[*Le comité révolutionnaire du district d'Annecy à la Convention nationale, du 14 vendémiaire an III*] (11)

Liberté, Egalité, Fraternité ou la Mort

Citoyens représentants,

Vous avez triomphés de toutes les factions; vous avez abattu le nouveau tyran, ce monstre d'autant plus dangereux, que, sous le masque du patriotisme, en comprimant les opinions par la terreur, et à l'aide de quelques scélérats répandus dans tous les départements, il vouloit anéantir la représentation nationale, et élever le trône affreux du despotisme.

Graces vous soient rendues, représentants d'un Peuple libre : vous avez déployé un caractère digne de l'honorable mission qui vous est confiée; vous avez bien mérité de la Patrie. Les mesures sages que vous avez prises, nous

annoncent un gouvernement bienfaisant pour les patriotes, autant que redoutable aux ennemis de la Patrie. Déjà nous en avons ressenti la douce influence à l'arrivée du représentant Gauthier dans ce district; l'horison politique s'est éclairci, la terreur s'est dissipée, et l'intrigue est rentrée dans ses antres ténébreux. Pour nous, fidèles à nos serments et nos devoirs; uniquement occupés à faire triompher les principes sur lesquels doit s'asseoir la prospérité publique; nous poursuivrons sans relâche les aristocrates, les fanatiques, les dominateurs, les frippons, les concussionnaires, les intrigants et les factieux, et nous ne leur donnerons pas le tems de renouer le fil de leurs complots.

Vive la République, vive la Convention nationale.

DEMAISON, *président*,
BALLEYDIER, *secrétaire*
et huit autres signatures.

Le comité en adopte la rédaction à l'unanimité, et en arrête l'envoy à la Convention nationale et à la députation du Mont-Blanc.

Signé au registre,
DEMAISON, *président*,
BALLEYDIER, *secrétaire*. (12)

6

La société populaire de Josselin [Morbihan] proteste de son dévouement à la représentation nationale, et l'invite à poursuivre sans relâche les continuateurs de l'exécrable Robespierre; le règne des anarchistes et des intrigans, dit-elle, est anéanti pour jamais.

Mention honorable, insertion au bulletin (13).

[*La société populaire de Josselin à la Convention nationale, du 15 vendémiaire an III*] (14)

Liberté, Egalité, ou la mort

Républicains représentants,

De tous les coins de la République, les hommes libres vous félicitent sur vos glorieux travaux. De toutes parts on vous dit que la Convention nationale est le seul point de ralliement auquel jurent de se réunir les amis de la liberté, et nous aussi, nous vous avons émis notre voeu à ce sujet. Nous sommes républicains, c'est vous assurer de notre entier dévouement à la patrie et à la représentation nationale, que nous regardons comme la centralité du gouvernement républicain. Continuez

(12) C 321, pl. 1348, p. 4.

(13) P.-V., XLVII, 230.

(14) C 322, pl. 1355, p. 9.

(11) C 321, pl. 1348, p. 2.

à consolider par vos sages décrets le bonheur du peuple français. Poursuivez sans relâche les égoïstes, les continuateurs de l'exécrable Robespierre et tous ces monstres qui osent, sous le manteau du patriotisme, chercher à avilir la représentation nationale. Qu'ils tremblent ces scélérats ! Les hommes libres sont là : le règne des anarchistes et des intrigants est anéanti pour jamais ; union indissoluble à la représentation nationale.

La République ou la mort : tel est, tel sera toujours notre cri de ralliement.

Vive la République, vive la Convention nationale.

A. PALASNE CHAMPEAUX, *président*,
VANDERGRACHZ, FOSSE,
TRIOGAZ, *secrétaires*
et une page de signatures.

7

Les membres du tribunal de commerce de Coutances [Manche] invitent la Convention nationale à rester à son poste, et à se méfier des manoeuvres de l'étranger, uni avec les factions de l'intérieur, à continuer l'énergie du gouvernement révolutionnaire, qui fait le désespoir des ennemis.

Mention honorable, insertion au bulletin (15).

[*Les membres du tribunal de commerce de Coutances à la Convention nationale, du 16 vendémiaire an III*] (16)

Pères du Peuple,

Battu par la tempête après avoir résisté à plusieurs orages, le vaisseau de l'état étoit prêt à faire naufrage, quand d'une main hardie vous vous saisîtes du gouvernail et vous précipitâtes au fond de l'abîme qu'ils creusoient à notre infortunée Patrie les chefs antropophages d'une faction qui trouve encore des suppôts, et dont les criminels projets étoient si bien servis par des fonctionnaires qui, dilapidateurs des deniers publics, despotes sanguinaires, achetoient et vendoient inhumainement la vie et l'honneur des familles. Grâces vous soient rendues pères du Peuple, ils vont recevoir de la bienfaisante épuration que vous avez prescrite la récompense due à leurs forfaits pour aller ensuite les expier sur l'échafaud.

Mais au milieu des succès qui se succèdent gardez vous de croire à la permanence des victoires, continuez à vous méfier des manoeuvres employées par les agents de l'étranger réunis aux partisans de l'aristocratie, restez au poste honorable qui vous est confié, conservez au gouvernement révolutionnaire cette mâle énergie

(15) P.-V., XLVII, 230-231.

(16) C 321, pl. 1348, p. 3.

qui fait le désespoir de nos ennemis ; punissez les coupables, vengez l'innocent, maintenez le respect du aux personnes et aux propriétés et la France est sauvée et triomphante. Nous nous faisons gloire d'être habitans d'une commune, qui au milieu des plus grandes secousses données par une poignée de faux patriotes n'a pas cessé un seul instant de se montrer digne de la liberté. Partout on y entend répéter le cri de vive la Convention qui a mis la vertu et la probité à l'ordre du jour. La Convention au milieu des combats sera notre cri de ralliement, ennemis de toute espèce de parti, nous ne reconnoîtrons qu'elle et nous périrons pour elle.

Les membres du tribunal de commerce de Coutances, GONOUN, président, LEVIVIER, secrétaire et six autres signatures.

8

Les citoyens de Langres [Haute-Marne] écrivent que le représentant en mission dans leur commune, y a ramené le calme et la paix, que toutes les haines y sont éteintes, tous les coeurs réunis pour maintenir la liberté, l'égalité, l'indivisibilité de la République, et pour ne reconnoître que la Convention nationale.

Insertion au bulletin, renvoi au comité de Salut public (17).

9

Les administrateurs du département de la Haute-Loire annoncent que leur département est dans les bons principes, que partout l'on y a applaudi à la chute des Catilinas modernes, que, dans tous les temps, les citoyens ont donné des preuves de dévouement à la cause sainte de la liberté. Restez à votre poste, législateurs, disent-ils ; soutenez le gouvernement révolutionnaire : faites tout pour le peuple, il est là pour vous couvrir.

Mention honorable, insertion au bulletin (18).

[*Les administrateurs du département de la Haute-Loire à la Convention nationale, du 19 vendémiaire an III*] (19)

Législateurs,

Sur l'invitation de la société populaire de la commune du Puy, nous venons remplir un objet qui nous est cher, est-ce un plaisir, est-ce un

(17) P.-V., XLVII, 231.

(18) P.-V., XLVII, 231. M. U., XLIV, 427.

(19) C 321, pl. 1348, p. 5.